

4071-

CR 16 CENT NATIONAL

TRIBUNAL REGIONAL DES ETATS-UNIS
DISTRICT DU SUD DE L'INDIANA
DIVISION D'INDIANAPOLIS



Handwritten signature and date: 8/7/74

LES ETATS-UNIS D'AMERIQUE

v.

RICHARD JOSEPH ENGLE

Dans cette affaire, le défendeur, R.J. ENGLE, fut inculpé pour ne pas s'être présenté aux autorités du Service Militaire; il se défendit contre cette inculpation en se fondant sur sa situation de Pasteur dûment ordonné dans l'Eglise de Scientology. Le 21 septembre 1972, le Procureur Fédéral représentant le Parquet, sollicita une ordonnance de Non-lieu en faisant valoir les arguments suivants :

PROPOSITION D'ORDONNANCE DE NON-LIEU

Les Etats-Unis d'Amérique, représentés par son Procureur, demandent à la Cour de rendre une ordonnance de non-lieu, acquittant l'inculpé dans l'affaire susnommée.

Pour appuyer cette ordonnance de non-lieu, les Etats-Unis d'Amérique, par l'intermédiaire de leur Procureur, fait valoir au Tribunal que :

- 1- Le Défendeur, Richard Joseph Engle, prétend qu'il est dûment ordonné Pasteur de l'Eglise de Scientology;
- 2- Le Défendeur, Joseph Engle, prétend qu'il exerce ses fonctions pastorales dans un service hebdomadaire allant de soixante-dix à quatre-vingts heures;
- 3- Certaines Cours Fédérales qui ont eu l'occasion d'examiner le statut religieux de l'Eglise de Scientology, se sont prononcées en faveur de la reconnaissance de cette organisation comme organisation religieuse, et
- 4- Il appert que le Système de Conscription des Forces Armées des Etats-Unis devrait reconnaître l'Eglise de Scientology en tant que organisation religieuse, même si ledit système ne le fait pas à l'heure actuelle.

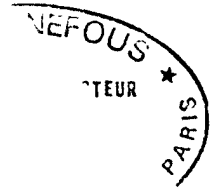
En conséquence, Le Procureur, au nom des Etats-Unis d'Amérique, demande au Tribunal de rendre une ordonnance de non-lieu, acquittant l'inculpé dans l'affaire susnommée.

SIGNE : STANLEY B. MILLER

(Une ordonnance de non lieu fut rendue)

PROCUREUR DES ETATS-UNIS

(1)



**UNITED STATES DISTRICT COURT
SOUTHERN DISTRICT OF INDIANA
INDIANAPOLIS DIVISION**

UNITED STATES OF AMERICA)
)
 v.) **NO. IP 72-CR-17**
)
RICHARD JOSEPH ENGLE)

MOTION TO DISMISS

Comes now the United States of America, by counsel, and moves the Court to dismiss the indictment filed in the above captioned cause.

In support of this motion, the United States of America, by counsel, shows the Court that:

1. The defendant, RICHARD JOSEPH ENGLE, alleges that he is a duly ordained minister in the Church of Scientology,
2. The defendant, RICHARD JOSEPH ENGLE, alleges that he executes his ministerial duties from seventy to eighty hours per week,
3. Some of the Circuits which have had occasion to examine the religious status of the Church of Scientology, have determined that the organization should be recognized as a religious organization, and
4. It appears that the Selective Service System should recognize the Church of Scientology as a religious organization, even though the Selective Service System does not now do so.

WHEREFORE, the United States of America, by counsel, moves the Court to dismiss the indictment filed in the above captioned cause.

STANLEY B. MILLER
United States Attorney

By:
Charles Goodloe, Jr.
Assistant United States Attorney